

**CAHIER DES CHARGES  
DE  
L'OBSERVATOIRE DES COMPETENCES ET DES METIERS (OCM)**

***Projet PACOME : Partenariat pour les compétences et l'emploi  
TEMPUS PACOME 530153-TEMPUS-1-2012-1-FR-TEMPUS-SMHES***

***Nizar HARIRI***

- 1. Préambule**
- 2. Objectifs de l'Observatoire**
- 3. Missions de l'Observatoire**
- 4. Les résultats et les livrables attendus de l'observatoire**
- 5. Direction et gestion de l'Observatoire**
- 6. La mission du comité de direction de l'Observatoire**
- 7. La mission du directeur de l'Observatoire**
- 8. La mission du Conseil scientifique de l'Observatoire**
- 9. Financement de l'Observatoire**
- 10. Le comité consultatif**
- 11. Le réseau d'experts**

**ANNEXE 1- Descriptif du PROJET PACOME**

**ANNEXE 2- Sigles et abréviations**

## 1. Préambule

L'Observatoire des Compétences et des Métiers (**OCM**) est issu du projet **PACOME** (Partenariat pour les Compétences et l'Emploi - 530153-TEMPUS-1-2012-1-FR-TEMPUS-SMHES) qui est un projet Tempus, programme européen, dit de mesure structurelle (voir Annexe 1- pour plus de renseignement sur le projet PACOME).

Le projet a eu pour objectif la mise en place à l'Université Saint-Joseph d'un Observatoire universitaire, destiné à étudier les évolutions futures du marché du travail au Liban. L'Observatoire est une structure inter-facultaire, co-dirigée par la Faculté des Sciences Economiques (**FSE**) et la Faculté des Sciences de l'Education (**FSEDU**), et hébergée à la FSEDU.

L'OCM a pour but d'étudier les besoins du marché du travail en termes de compétences et de développer une base de données sur l'employabilité au Liban. L'OCM est un pôle de recherche et d'expertise, au service des acteurs de la formation universitaire et professionnelle, formulant des avis destinés à éclairer les choix en matière de politiques éducationnelles.

L'Observatoire a développé une méthodologie de prospection des besoins en compétences, appelée PROMENIA, en s'inspirant des méthodes adoptées en Europe et en les adaptant au contexte libanais.

Le choix des métiers à « prospecter » devrait partir des données disponibles et des besoins du marché, mais il peut être aussi le résultat de demandes institutionnelles ou de commandes payantes. La prospection peut cibler des métiers nouveaux qui intéresseraient les universités, ou des formations que l'on souhaite adapter au besoin du marché.

### **L'Observatoire sera géré par:**

- **Un comité de direction:** composé du doyen de la Faculté des sciences de l'éducation et du doyen de la Faculté des sciences économiques;
- **Un directeur:** qui sera nommé par le comité de direction, et qui sera un enseignant-chercheur cadré à la FSE ou à la FSEDU;
- **Un comité scientifique:** composé de quatre enseignants-chercheurs: deux de la FSE et deux de la FSEDU;
- **Un comité consultatif:** qui sera défini sur la base de documents d'entente signés par le comité de direction. Il sera formé par un ensemble d'institutions libanaises et internationales, incluant les partenaires du projet et d'autres structures internes à l'USJ. Ce comité permettra une direction plus stratégique de l'observatoire en incluant des représentants des grandes entreprises, des représentants des Associations d'anciens, représentants des ministères, etc.

## 2. Objectif général de l'Observatoire

L'observatoire ambitionne de devenir un pôle de prévoyance et d'expertise destiné à éclairer les choix en matière de formation prospectives à l'échelle des instituts de formation supérieure, en se basant sur les données collectées auprès des entreprises et des entrepreneurs. L'objectif le plus large de l'Observatoire des Compétences et des Métiers (OCM) est d'assurer une veille prospective pour étudier les besoins en compétences du marché du travail au Liban, et d'anticiper l'évolution des métiers de l'avenir. L'OCM a vocation à devenir un pôle incontournable pour l'étude du marché du travail et de l'emploi au Liban, dont le but ultime serait de renforcer et de soutenir l'employabilité des jeunes et des adultes.

## 3. Missions de l'Observatoire

- Développer des approches et des outils de prospection pour anticiper les besoins futurs des métiers et des compétences au Liban, et publier périodiquement des informations actualisées sur l'employabilité et sur les tendances du marché du travail et de l'emploi;
- Réaliser des enquêtes auprès des entreprises afin d'analyser et d'anticiper leurs besoins en compétences, en utilisant la méthode Promenia;
- Assister et conseiller les employeurs dans la définition de leurs besoins en compétences;
- Constituer des réseaux d'experts formés à la méthodologie de suivi et d'anticipation des compétences qui aideront dans l'identification des enjeux de l'enseignement et de la formation au Liban;
- Formuler des avis destinés à éclairer les choix en matière de programmes de formation et de politiques éducationnelles, afin de renforcer l'employabilité des jeunes et des adultes en suggérant des pistes susceptibles de réduire l'inadéquation des compétences, notamment en facilitant l'adaptation des programmes de formation aux besoins futurs du marché;
- Contribuer à réaliser des référentiels des métiers et des référentiels de formation prévisionnels, afin de rapprocher les formations des cadres nationaux de qualifications.

## 4. Les résultats et les livrables attendus de l'observatoire

- Effectuer des études sectorielles et des prospections pour des branches professionnelles;
- Elaborer des référentiels de compétence pour les formations universitaires et des référentiels de métiers à moyen terme qui reflète les besoins futurs du marché
- Créer une base de données des métiers et des formations, à travers une analyse régulière des évolutions des carrières et des métiers, ainsi que des besoins des employeurs;
- Mettre à la disposition des universités et des entreprises toute information nécessaire à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

## 5. Direction et gestion de l'Observatoire

- L'Observatoire sera dirigé par un **comité de direction**, composé du doyen de la FSE et du doyen de la FSEDU. Le comité nomme un directeur de l'Observatoire parmi les enseignants-chercheurs cadrés à la FSE ou à la FSEDU;
- L'Observatoire sera géré par un **directeur**, qui sera aidé par un comité scientifique;
- Le **comité scientifique** sera composé de quatre enseignants-chercheurs, deux de la FSE et deux de la FSEDU, nommés pour 2 ans et travaillant à temps partiel dans le cadre de l'Observatoire. Le directeur de l'Observatoire et le comité scientifique seront nommés par le comité de direction. Ils consacrent une partie de leur charge de travail pour l'observatoire, puisque le fonctionnement est prévu en réseau et le travail sur commande;
- **Un comité consultatif** sera défini sur la base de documents d'entente signés par le comité de direction. Il sera formé par un ensemble d'institutions libanaises et internationales, incluant les partenaires du projet et d'autres structures internes à l'USJ. Ce comité permettra une direction plus stratégique de l'observatoire en incluant des représentants des grandes entreprises, des représentants des Associations d'anciens, représentants des ministères, etc.
- Les **experts** qui seront chargés de mener les études de l'Observatoire ne sont pas des employés fixes de l'Observatoire, ni des salariés à temps partiel ni à temps-plein. Ils forment une communauté virtuelle qui constitue le stock de ressources humaines nécessaires au fonctionnement de l'Observatoire. Les experts seront engagés dans les études et les projets de l'Observatoire en signant à chaque fois des contrats de prestation de service et/ou des ordres de mission.

## 6. La mission du comité de direction de l'Observatoire

L'Observatoire est dirigé par un comité de direction composé des deux doyens de la FSEDU et de la FSE. Le comité est chargé de:

- Nommer le directeur de l'observatoire;
- Nommer les membres du comité scientifique;
- Approuver les projets, surveiller et valider les frais engagés;
- Signer des documents d'ententes ou des conventions avec les institutions qui souhaitent collaborer avec l'Observatoire.

## 7. La mission du directeur de l'Observatoire

L'Observatoire est géré par un Directeur chargé de :

- Représenter officiellement l'OCM;
- S'occuper des questions administratives relatives à l'OCM;
- Surveiller et valider les frais engagés;
- Inviter les membres du réseau aux réunions;
- Etablir des comptes rendus de l'avancement des travaux de l'Observatoire.;
- Diriger les modalités du fonctionnement des recherches et des publications;
- Valider les comptes-rendus et les circulaires de l'Observatoire;
- Assurer les modalités de communication entre l'OCM et les autres institutions.
- Assurer le fonctionnement et la pérennisation de l'Observatoire en répondant à des appels d'offre et en trouvant des sources de financement pour l'observatoire.

## 8. La mission du Conseil scientifique de l'Observatoire

- Surveiller et diriger les modalités du fonctionnement des recherches et des publications;
- Assurer les modalités de communication entre l'OCM et les autres institutions;
- Assurer le fonctionnement et la pérennisation de l'Observatoire en répondant à des appels d'offre et en trouvant des sources de financement pour l'observatoire.

## 9. Financement de l'Observatoire

- L'observatoire peut recevoir des commandes institutionnelles payantes pour mener des études, provenant de la part des universités et centres de formation, des entreprises ou des organisations non gouvernementales. Il peut également recevoir des financements pour mener des projets de recherche de la part des universités locales ou internationales, de la part des sources publiques de financement comme le CNRS, l'Etat libanais et autres ambassades, ou de la part des organisations internationales. L'Observatoire n'étant pas à but lucratif, les recettes des études et les financements couvriront les dépenses occasionnées par lesdites études selon les budgets spécifiques pour chaque étude.

- Chaque fois que le budget spécifique d'une étude est approuvé par le comité de direction de l'Observatoire, il sera proposé aux experts externes de collaborer au projet. En cas de besoin, et si l'importance du projet le justifie et les modalités du financement le permet, le comité de direction pourra décider de nommer une personne externe responsable de la gestion financière en vue d'assister le Directeur dans cette tâche;

## 10. Le comité consultatif

- **Un comité consultatif** sera défini sur la base de documents d'entente signés par le comité de direction;
- Ce comité permettra une direction plus stratégique de l'observatoire en incluant des représentants des grandes entreprises, des représentants des Associations d'anciens, représentants des ministères, etc.
- Il sera formé par un ensemble d'institutions libanaises et internationales, incluant les partenaires du projet et d'autres structures internes à l'USJ;
- Des collaborations avec les structures internes de l'USJ est nécessaire pour éviter les doubles-emplois et pour assurer une meilleure synergie, notamment avec l'OURSE et le service d'Insertion professionnelle
- L'observatoire profite en premier lieu de son réseau d'experts composé des partenaires du projet PACOME. Les partenaires européens sont, L'Université de Strasbourg (France); L'université de Koblenz-Landau (Allemagne); L'Institute for Advanced Studies de Vienne (Autriche); Research Center of Education and the Labour Market de Maastricht (Pays-Bas); Athens University for Economics and Business (Grèce). Les 4 partenaires libanais ayant collaboré au projet de création de l'observatoire sont: L'Université Libanaise (UL); La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGHE); L'Institut des Finances Basil Fuleihan (IOF); et La Chambre de Commerce et d'Industrie de Beyrouth et du Mont Liban (CCIA-MBL).

## 11. Le réseau d'experts

La tâche des experts consiste principalement à animer les travaux de l'OCM et à assurer sa gestion administrative (appliquer la méthodologie prospective, mener des études, réalisation des convocations aux différentes instances de l'Observatoire, production de compte-rendu, rédaction des rapports, etc.). Le réseau peut aussi organiser le temps de présence, organiser et archiver les documents et les dossiers, superviser les ressources existantes à l'Observatoire et diffuser des circulaires et des rapports.

**1- Membre # 1 : Nizar HARIRI**

Titre :	Nom de famille :	Prénom :
Occupation :	E-mail :	
Rôle dans l'Observatoire :	Numéro de téléphone :	
Adresse :		
Expérience Professionnelle en lien avec les activités de l'Observatoire (100 mots maximum)		

## 2- Membre # 2 : Helena Saadé

Titre :	Nom de famille :	Prénom :
Occupation :	E-mail :	
Rôle dans l'Observatoire :	Numéro de téléphone :	
Adresse :		
Expérience Professionnelle en lien avec les activités de l'Observatoire (100 mots maximum)		



### 3- Membre # 3 : Tala Sinno Badreddine

Titre :	Nom de famille :	Prénom :
Occupation :	E-mail :	
Rôle dans l'Observatoire :	Numéro de téléphone :	
Adresse :		
Expérience Professionnelle en lien avec les activités de l'Observatoire (100 mots maximum)		

#### 4- Membre # 4 : Yvette Gharib

Titre :	Nom de famille :	Prénom :
Occupation :	E-mail :	
Rôle dans l'Observatoire :	Numéro de téléphone :	
Adresse :		
Expérience Professionnelle en lien avec les activités de l'Observatoire (100 mots maximum)		

## **ANNEXE 1**

### **Descriptif du PROJET PACOME**

#### **Intitulé du projet :**

Partenariat pour les Compétences et l'Emploi (PACOME) - TEMPUS PACOME 530153-TEMPUS-1-2012-1-FR-TEMPUS-SMHES

Le projet s'est déroulé sur une période de 4 ans, d'octobre 2013 jusqu'en octobre 2016. L'Université de Strasbourg était le porteur du projet et l'USJ a coordonné les activités nationales en gérant notamment une partie du budget alloué au Liban et en hébergeant l'Observatoire.

#### **Les moyens mis en œuvre dans la réalisation du projet:**

Le projet a été le résultat d'une collaboration avec un consortium spécialisé dans l'anticipation des compétences, incluant des partenaires de 5 pays européens (France, Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Grèce) impliqués dans le projet pour une durée de quatre années (entre 2012 et 2016) et pour un budget de 840 781,03 €. Les partenaires européens sont:

- L'Université de Strasbourg, France;
- L'université de Koblenz-Landau; Allemagne
- l'Institute for Advanced Studies de Vienne; Autriche;
- Research Center of Education and the Labour Market de Maastricht, Pays-Bas;
- Athens University for Economics and Business; Grèce

Les 5 partenaires libanais ayant collaboré au projet de création de l'observatoire sont:

- L'Université Saint-Joseph (USJ) ;
- L'Université Libanaise (UL) ;
- La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGHE),
- L'Institut des Finances Basil Fuleihan (IOF) ; et
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Beyrouth et du Mont Liban (CCIA-MBL).

A travers cet échange d'expertise et son réseau international, l'Observatoire des Métiers et des Compétences va permettre au système d'enseignement supérieur au Liban de se rapprocher du Cadre Européen des Certifications (CEC) et donc aussi de l'Espace Européen d'Enseignement

Supérieur (EEES) en fournissant des instruments pour l'anticipation des besoins et des réformes des programmes ainsi que pour l'assurance qualité "externe".

**Les objectifs spécifiques** du projet PACOME ont été :

- 1) La mise en place d'Observatoires des compétences et des métiers (OCM) qui se chargera de la prospection et de l'anticipation des besoins en compétence du monde du travail;
- 2) L'élaboration d'une méthodologie de prospection adaptée au marché du travail libanais, la méthodologie PROMENIA et la création d'un Réseau d'Experts en anticipation;
- 3) L'application des approches méthodologiques et instrumentales pour la mesure et l'anticipation des besoins en compétence;
- 4) L'élaboration d'études sectorielles sur l'évolution des professions, des secteurs d'activités, des métiers et des compétences dans des branches professionnelles, pour compenser le manque d'études sur le marché du travail à l'échelle nationale;
- 6) La diffusion des résultats du projet auprès des Institutions de l'enseignement supérieur et des responsables des politiques éducationnelles, à travers la publication de rapports et la dissémination de recommandations.

## ANNEXE 2

### Sigles et abréviations

Strasbourg	Université de Strasbourg	UdS
Autriche	Institute for Advanced Studies (Vienna)	IHS
Allemagne	Université de Koblenz-Landau (Mainz)	UKL
Grèce	Athens University of Economics and Business	AUEB
Pays Bas	Limburg Institute for Business and Economic Research (Maastricht)	LIBER
Liban	Université Saint Joseph	USJ
Liban	Université Libanaise	UL
Liban	Institut des Finances Basil Fuleihan	IOF
Liban	Directorate General of Higher Education	DGHE
Liban	Chambre de Commerce et d'Industrie de Beyrouth et du Mont Liban	CCIAB-ML
Liban	Observatoires des compétences et des métiers	OCM
Liban	Partenariat compétences-métiers	PACOME